



Le GIS Biogenouest élit son nouveau Président : Jean-Paul SAINT-ANDRE, Président de l'Université d'Angers

Le 19 mai dernier, Jean-Paul SAINT-ANDRE, Président de l'Université d'Angers, a été élu Président du GIS Biogenouest, le réseau des plates-formes technologiques du Grand Ouest en sciences du vivant et de l'environnement. Le même jour, le Conseil de Groupement a approuvé à l'unanimité l'intégration de deux nouvelles plates-formes nantaises : Cytocell et P2R.

Une nouvelle Présidence pour Biogenouest, dispositif unique dans le Grand Ouest

Le Groupement d'Intérêt Scientifique Biogenouest a pour objectif de mutualiser les équipements et les ressources humaines, au niveau interrégional, de développer les technologies des plates-formes et de soutenir la Recherche et la création d'entreprises de biotechnologies dans le Grand Ouest. Ses plates-formes sont au service des scientifiques dont les recherches concernent la mer, l'agronomie, la santé humaine et animale ainsi que la bio-informatique. D'un point de vue technologique, outre la bio-informatique, Biogenouest répond aux besoins en génomique, protéomique, analyse structurale et métabolomique, exploration fonctionnelle et bio-imagerie.

Les instances du GIS, composées de scientifiques et de représentants des organismes de Recherche et des Universités du Grand Ouest, coordonnent annuellement les nouveaux investissements en matière d'équipements et de ressources humaines sur les plates-formes. Ce dispositif, unique dans le Grand Ouest, fonctionne grâce à un financement annuel interrégional (Bretagne et Pays de la Loire) d'environ deux millions

d'euros et au soutien d'IBISA, l'infrastructure nationale en Biologie Santé et Agronomie.

Chaque année, le Président et le Vice-président de Biogenouest sont élus pour un mandat d'un an par le Conseil de groupement du GIS, parmi les membres fondateurs, à savoir : l'Anses, le CNRS, l'Ifremer, l'Inra, l'Inria et l'Inserm, ainsi que les Universités du Grand Ouest.

Le 19 mai dernier, Jean-Paul SAINT-ANDRE, Président de l'Université d'Angers, a été élu Président du GIS Biogenouest succédant ainsi à Bertrand BRAUNSCHWEIG, directeur du centre Inria Rennes-Bretagne Atlantique. Gilles SALVAT, Directeur de l'ANSES de Ploufragan, a été élu Vice-président de Biogenouest.

Deux nouvelles plates-formes intégrées au dispositif Biogenouest

Les plates-formes de Biogenouest regroupent, sur un ou plusieurs sites, des équipements et des moyens humains offrant aux scientifiques des ressources technologiques de haut niveau nécessaires pour mener leurs programmes de recherche. Depuis quelques semaines, l'offre technologique du réseau s'est enrichie de deux plates-formes : la plate-forme de cytométrie en flux et tri cellulaire « Cytocell » et la plate-forme de production de protéines recombinantes « P2R ».

→ La plate-forme P2R propose un service de production en routine de complexes CMH (Complexe Majeur d'Histocompatibilité) / peptide de classe I et des prestations de service pour la production / purification d'anticorps monoclonaux entiers ou recombinants (chimérisés, humanisés,...).

Les équipements de la plate-forme sont également mis à disposition des utilisateurs après formation et réservation : chromatographie en phase liquide (affinité, gel filtration, hydrophobicité, échangeuse d'ions, phase inverse) pour la purification de protéines ou peptides, chromatographie FPLC réfrigérée permettant en particulier la purification en température contrôlée à 4 °C de gros volume de surnageant de culture cellulaire, et bioréacteur CelliGen Blu pour la production à moyenne échelle de protéines recombinantes en cellules eucaryotes mammifères ou d'insectes.

Les champs d'utilisation des protéines produites par la plate-forme sont multiples, d'une part dans le cadre du développement de la médecine et de la santé humaine (cytologie, cancérologie, oncologie - développement de nouveaux produits pharmaceutiques ou médicaments) et d'autre part dans le cadre de la recherche en biologie et biotechnologie (biochimie / biophysique, génie génétique, expériences *in vitro*). La plate-forme s'appuie sur des savoir-faire spécifiques : développement de systèmes de production procaryotes ou eucaryotes adaptés à la demande spécifique, utilisation de toutes les techniques disponibles pour la purification de la protéine d'intérêt, formation des utilisateurs aux techniques de production/purification des protéines recombinantes et à l'utilisation des équipements mis à disposition sur la plateforme.

→ La plate-forme CytoCell est quant à elle équipée d'un cytomètre trieur de cellules installé en milieu confiné (FACSria III) et de neuf cytomètres analyseurs dont un LSR I et deux LSR II, deux FACSAarray, un FACSCalibur I, un FACSCalibur II avec module HTS, un FACSCanto II (BD Biosciences) et un GALLIOS (Beckman Coulter). Ce plateau fonctionne dans le respect des bonnes pratiques de laboratoire. Il a une double vocation de service et de formation, avec l'objectif de rendre rapidement les utilisateurs autonomes et indépendants. Un encadrement personnalisé



Jean-Paul Saint-André
© Université d'Angers

est proposé, depuis la conception des expériences, en particulier sur le choix des fluorochromes et des techniques de marquage cellulaire, l'analyse, l'interprétation et la présentation des résultats, jusqu'à l'adaptation des appareils aux applications émergentes en développant de nouvelles mises au point techniques, et le tri cellulaire.

Dorénavant, Biogenouest coordonne 33 plates-formes en sciences du vivant et de l'environnement dans le Grand Ouest, au service de la recherche interrégionale.

Pour en savoir plus :
www.biogenouest.org

SD

Paris, du 1^{er} au 4 juin 2015 : près de 500 scientifiques français réunis pour un point d'étape à mi-parcours de l'action Laboratoires d'Excellence

Lancée en 2010, l'action Laboratoires d'Excellence (Labex) du programme d'Investissements d'Avenir a pour vocation de doter les laboratoires ayant une visibilité internationale de moyens significatifs, pour leur permettre de faire jeu égal avec leurs homologues étrangers. Cinq ans après le lancement de cette action, l'ensemble des Labex financés se sont réunis à Paris, pour un point d'étape à mi-parcours conduit par un panel international. A la clé de ce rendez-vous, une vue d'ensemble des actions entreprises et des résultats déjà obtenus grâce aux fonds attribués et, pour chaque Labex, un retour personnalisé sur son projet, qui l'aidera à préciser ses priorités pour les cinq années à venir.

Une dotation globale de 1,5 milliard d'euros sur 10 ans

L'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche en France tient pour une large part à la qualité des laboratoires de niveau mondial. Ceux-ci constituent la base de la visibilité et de l'attractivité scientifique de l'Hexagone. L'action Laboratoires d'Excellence a donné lieu à deux vagues de sélection : la première a retenu 100 projets sur 241 reçus, et la seconde en a sélectionné 71 supplémentaires sur 195 présentés. Au total, donc, 171 Labex ont bénéficié du soutien du Programme d'Investissements d'Avenir : des moyens très importants et dans la durée représentant une dotation globale de 1,5 milliard d'euros sur 10 ans. Les montants

attribués par Labex varient de 2 à 20 millions d'euros soit environ 900 keuros par an en moyenne pour chaque laboratoire labellisé.

Soutenir l'excellence de la recherche et de l'enseignement supérieur français

L'objectif de l'action est de permettre à ces laboratoires de rivaliser dans les meilleures conditions avec leurs homologues étrangers, d'attirer des chercheurs et des enseignants-chercheurs de renommée internationale et de construire une politique de recherche, de formation et de valorisation au niveau des plus hauts standards internationaux. Ces laboratoires ont un rôle structurant majeur pour le paysage français de la recherche, en cohérence avec la stratégie des universités et organismes auxquels ils appartiennent, et contribuent à renforcer la dynamique des sites concernés. Par leur action, ils garantissent également l'excellence des formations de niveau master et doctorat.

Un suivi continu

Les différentes caractéristiques des Labex font l'objet d'un suivi continu de la part de l'ANR, qui gère pour le compte de l'Etat 18 actions du Programme d'Investissements d'Avenir. Ce suivi se matérialise notamment par la publication d'une synthèse annuelle de suivi par action. Il apparaît ainsi qu'au 31 décembre 2014, les travaux financés par les Labex ont déjà donné lieu au dépôt de 1054 brevets, à 30 286 publications dans des revues internationales, 12 835 monographies



4 juin 2015 - Point presse « Laboratoires d'Excellence » - ©ANR

et ouvrages collectifs. Quelque 11 000 doctorants et 6000 post-doctorants ont par ailleurs participé aux Labex.

De façon complémentaire au suivi de l'ANR, l'action des 171 Labex a été examinée du 1^{er} au 4 juin derniers, via leur audition par un jury international composé de 88 scientifiques internationaux de premier plan, répartis en 15 sous-jurys thématiques. En amont de ces auditions, les jurys ont examiné le rapport d'activité 2015 de chaque Labex, avec une attention particulière portée là aussi aux recrutements effectués, aux publications réalisées et aux chercheurs étrangers invités. Ils ont également pris connaissance des avis initiaux du jury de sélection ainsi que des conventions attributives d'aide.

Sur cette base, un retour individuel du Jury sera fait à chaque Labex, lui permettant d'ajuster, si besoin, ses actions. Une synthèse par sous-jury, à destination du Comité de Pilotage sera par ailleurs rédigée par le président de chaque sous-jury. Le Comité de pilotage se compose

de représentants du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, du Commissariat Général à l'Investissement (CGI) et de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Ce point d'étape à mi-parcours a permis d'avoir une vue d'ensemble des actions entreprises et des résultats déjà obtenus grâce aux fonds attribués.

En savoir plus :
www.agence-nationale-recherche.fr

et retrouvez la présentation des Labex sur le site du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

Vague 1 : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid55551/investissements-d-avenir-projets-labex-par-domaine-et-region.html>
Vague 2 <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid59334/localisation-des-projets-investissements-d-avenir-labex-vague-2.html>